



**Association des Parents d'élèves
de l'Enseignement Libre Albert de Mun**

**Compte rendu du Conseil d'Administration
Du lundi 25 mars 2013**

Sujet : Albert de Mun en fête

Etaient présents , invités par la Direction et l'APEL :

Madame Perrayon

Monsieur Chich

Monsieur Hargoues

Monsieur Enjalbal

Membres de l'APEL présents :

Madame Allemon, Madame Anquetil, Madame Arnoux, Monsieur Bothorel, Madame Costanzo, Madame Gaux, Madame Huerre, Madame Karpiel, Madame Mannes, Madame Marsaux, Madame Moy, Madame d'Oria, Madame Taravella.

Membres de l'APEL absents excusés :

Monsieur Allemon, Madame Bargeot-Guichard, Monsieur Martinou

Membres de l'APEL absents :

Monsieur Balageas, Madame Hérout-Malcuit, Monsieur Nitot.

Membres de la Direction :

Madame Schmit, Madame Tardi, Madame Duhamel, Madame Jeannet, Monsieur Clérouin, Monsieur Boscher.

Madame Sarfati était absente excusée et représentée par Madame Perrayon.

Les invités s'expriment tour à tour et Véronique Anquetil (responsable de la fête) leur répond.

Primaire

Madame Perrayon, au nom du Primaire demande des précisions quant à l'installation des jeux. Madame Anquetil précise que les cours de maternelle et primaire seront occupées dès le vendredi après midi.

Madame Perrayon indique qu'un spectacle de chorale aura lieu le samedi à 11h30 (après la messe) dans la grande chapelle ;.

En revanche, il n'y aura finalement pas de pièce de théâtre comme il en avait été question car aucune salle n'est libre pour accueillir cet événement.

Il a été envoyé un planning d'occupation des horaires par stand de jeux à chaque parent correspondant. Madame Anquetil espère un retour dès cette semaine.

En ce qui concerne la vente de sandwichs qui concerne aussi le primaire, elle se fera comme d'habitude pendant le temps de récréation de 10h.

La distribution des carnets de tickets de tombola se fera le 15 avril prochain afin de récupérer l'argent et les carnets invendus au retour des vacances de printemps. Il est entendu que des lots récompenseront les meilleurs vendeurs.

Madame Anquetil précise qu'une première affiche paraîtra dans Albertinages pour un effet d'annonce. Elle sera suivie ensuite de diverses informations tout au long des parutions du bi-mensuel jusqu'à la date de la fête. Un albertinages « spécial Adm en fête » sera envoyé aux familles la semaine du 15 avril.

Toutes les informations utiles y figureront.

Mais cela n'empêchera pas une parution papier pour les enfants du primaire, Madame Perrayon précisant que les parents du primaire sont plus attentifs au carnet de liaison .

Chaque classe de primaire vendra des objets fabriqués par les enfants, chaque classe sera normalement indépendante financièrement, Madame Mannes devra trouver une solution pour l'encaissement de ces sommes...

Madame Anquetil demande à Madame Perrayon qu'il lui soit précisé le nombre total de tables et chaises pour cette vente, celle-ci se fera à priori sous le barnum Restauration.

Tournoi d'échecs

Monsieur Hargoues,(professeur d'échecs) responsable de ce tournoi montre un exemplaire d'inscription (inscription obligatoire avant la fête) et précise qu'il y aura deux tournois :

Tournoi A : Collège

Tournoi B : Primaire

Le nombre fixé est de 40 à 48 participants.

Ce tournoi se déroulera au niveau de l'ancien accueil de l'école, avenue des marronniers. Dans la salle de réunion ainsi que dans le hall.

Il faudra penser à laisser un espace libre devant chaque escalier (la largeur de deux élèves) pour des raisons de sécurité (Monsieur Clérouin).

Ce tournoi aura lieu l'après midi. A 13h30, se fera le « pointage » des participants.

La partie sera facturée 1 euro.

Il est prévu de récompenser les jeunes de la manière suivante :

3 coupes pour les collégiens.

3 coupes pour les primaires.

Il y aura une médaille par participant.

Après discussion, il apparaît important d'y associer également les lycéens, Monsieur Hargoues étant d'accord, un premier tournoi pourra avoir lieu le vendredi après midi à 17h pour les lycéens.

Il faudra donc prévoir également 3 coupes pour les lycéens.

Tournoi de raquettes

Monsieur Chich (professeur d'EPS et responsable de l'AS) explique que pour des raisons de timing, les finales inter classes initialement prévues ont été abandonnées.

Il s'est donc orienté vers un tournoi de raquettes. Deux disciplines : le tennis de table et le badminton. Ces deux disciplines devront être obligatoirement disputées.

Il s'agira de constituer des équipes de deux personnes (un élève/un adulte, ce dernier pouvant être un grand frère, un cousin, un père, une mère, une sœur etc...)

Ce tournoi se déroulera après la messe jusque dans l'après midi.

L'inscription se fera également au préalable et coûtera deux euros par équipe.

Tournoi de Baby-foot

Ce tournoi est également organisé par Monsieur Chich.

Un Baby-foot est mis à sa disposition par l'école et 4 autres seront prêtés par une école à Joinville. Se pose alors le problème du transport, Madame Mannes indique qu'elle pourra peut être prêter un utilitaire, mais il faudra des « bras » car un baby foot pèse très lourd...

Monsieur Clérouin propose de racheter des balles de baby-foot.

Monsieur Chich indique que Madame Ramay fera son spectacle d'AS gymnastique le vendredi à 18h30. Il se passera dans le gymnase.

Chorale secondaire

Madame Triollier produira la chorale du collège, agrémentée de la chorale des adultes de l'école, le vendredi à 17h30. Il est proposé qu'elle se positionne sur la galerie du 1^{er} étage (devant les classes de 6èmes) .

D'autre part, elle auditionnera les élèves qui désirent monter un groupe ou encore jouer une œuvre.

Tournoi Wii

Monsieur Bothorel indique que trois jeux ont été pré-sélectionnés : FIFA 13, Mario Kart, Just Dance 4.

Il indique que dans l'albertinages de cette semaine, il demandera aux jeunes quels sont leurs desideratas en matière de jeux. Il leur demandera également de faire une pré-inscription.

Celle-ci peut avoir lieu dès cette semaine.

Monsieur Bothorel demande à l'école si il est possible d'avoir des postes de télévision, Monsieur Clérouin lui répond qu'ils sont scellés sur les murs des classes mais qu'il regardera si il est facile d'en fournir néanmoins.

Ce tournoi se déroulera du vendredi après midi au samedi.

Monsieur Bothorel, avec l'accord de la direction, posera une affiche dans le passage Chartil.

Restauration

Monsieur Enjalbal présente à l'assemblée les menus des deux repas qui seront proposés lors de cette fête. Il est aidé par Monsieur Taïlamé (parent d'élèves) dans cette mission.

Le vendredi soir, le dîner-concert a pour thème la Nouvelle Orléans (le concert étant assuré par un groupe de jazz)

Le nombre total de réservations sera de 150 couverts.

Deux menus : menu adulte (concert + dîner à 20 euros) , menu enfant (concert+dîner à 12 euros).

Le samedi midi : Barbecue géant.

Deux menus également. L'un pour les adultes à 12 euros, l'autre pour les enfants à 8 euros.

Pour les postes de restauration un nombre important de personnel devra être réquisitionné. Il y aura également un gros travail de préparation en amont (dès le matin du vendredi probablement).

Bar

Monsieur Martinou est responsable du bar. Ce bar contrairement aux autres années, fournira uniquement les boissons.

Trois percolateurs pourront être prêtés par la restauration.

Deux réfrigérateurs sont fournis par l'école.

Une demande de licence pour vente d'alcools doit être faite auprès de la Mairie. Madame Anquetil s'en occupe.

Divers

Madame Schmit devra déclarer la fête auprès de l'assureur de l'école.

Pour la mise en place de la surveillance tout au long de la fête, Madame Schmit rencontrera Monsieur Cavazoni (parent d'élève) . Des surveillants de l'école seront également sur place. L'entrée se fera par le passage Chartil, la vente des tickets se faisant également là, Monsieur Clérouin demande de comptabiliser nos besoins en personnel de surveillance afin d'organiser au mieux ce poste.

Afin de ne pas surcharger les postes de vente de tickets le jour même de la vente, Madame Mannes propose qu'une pré-vente puisse avoir lieu la semaine précédant la fête aux sorties des primaires à 16h30.

Madame Sarfati devra lui donner son accord.

Madame Schmit souhaiterait que lors de cette fête, elle puisse récompenser des lycéens de terminale dont l'attitude, tout au long de leur scolarité, a été exemplaire (tant sur le plan scolaire, que sur le plan humain). Cette cérémonie pourrait avoir lieu avant le tirage au sort de la tombola. Le tirage au sort ayant lieu à 18h.

L'installation du bénitier qui devrait être inauguré le jour de la fête, nécessitant une modification sur le pilier qui l'accueillera, Monsieur Clérouin s'occupera des travaux qui seraient nécessaires.

D'autre part, de nombreuses affiches seront posées aux endroits stratégiques de l'école, Madame Jeannet nous autorise à faire figurer une de ces affiches dans la vitrine dédiée à la Pastorale. Cette dernière avec l'équipe d'animation Pastorale nous rappelle que lors de la messe prévue à 10h, des baptêmes et 1ères communions auront lieu. Toute la communauté éducative est invitée, et pour ce faire, la vente et les animations ne débuteront qu'à l'issue de la célébration.

Madame Anquetil demande si il est possible de monter le grand barnum (qui sera positionné entre les deux escaliers de la grande cour) l'après midi du jeudi. Elle verra avec l'entreprise quels horaires sont possibles et reviendra vers Monsieur Clérouin pour validation .

Madame Anquetil aidée d'autres personnes fera un inventaire de la pièce où est stocké le matériel afin de définir les besoins (tables, tréteaux, chaises, bancs, prises électriques) pour l'installation des stands..Monsieur Clérouin verra ensuite avec elle les besoins supplémentaires.

Dernière minute...

A l'issue de cette réunion, Madame Anquetil a pris contact avec Madame Delphine Grafin (professeur d'anglais) pour une représentation théâtrale en anglais. Cette représentation pourrait avoir lieu le vendredi à 19h ou le samedi à 14h.
En fonction de la salle qui lui serait nécessaire, le jour et l'horaire sont encore à définir.

Dates à retenir :

Le 25 avril 2013 : conseil d'établissement.

Le 10 juin 2013 à 19h30 : conseil d'administration.